

Chronique suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **111 (1966)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nucléaires s'entendent sur des mesures concrètes relevant du domaine du contrôle des armements (arms control), par quoi on comprend un arrêt partiel sinon complet de la course aux armements. Les Grands devraient par exemple renoncer à poursuivre les travaux relatifs à un engin anti-balistique (ABM) efficace, dont la production massive aurait pour effet de redéclencher la compétition entre les deux Grands au niveau stratégique et d'ébranler ainsi la stabilité actuelle. Il s'agirait en outre de soumettre à un contrôle rigoureux l'utilisation de l'uranium de même que les installations destinées à la séparation du plutonium et de l'uranium 235. Etant donné l'attitude négative que les Soviétiques ont jusqu'ici adoptée à la conférence de Genève et le fait qu'un accord sur la non-prolifération resterait incomplet et peut-être inefficace sans la participation de la Chine et de la France, laquelle est, comme nous l'avons vu, hautement improbable, on ne peut cependant se défendre d'un sentiment de doute quant aux chances de succès de ces efforts.

Plt Dominique BRUNNER

Chronique suisse

Société suisse de technique militaire

Notre revue a tenu à rendre compte régulièrement de la fertile activité de la *Société suisse de technique militaire* à l'occasion de ses assemblées générales annuelles. Groupant un grand nombre d'éminentes personnalités de l'industrie, des professeurs de nos universités et de l'Ecole polytechnique fédérale, des magistrats et des représentants du Département militaire fédéral, elle se propose d'étudier les problèmes techniques qui peuvent intéresser, sous divers aspects, notre défense nationale.

Sa 11^e assemblée générale s'est tenue à Berne, le 3 juin 1966, sous l'experte direction de son président, le professeur Dr P. Dinichert, de Neuchâtel, qui rappelle tout d'abord l'activité de la société au cours de l'année dernière. Cette rétrospective lui donne l'occasion de souli-

gner l'important travail des divers groupes d'études dont les membres se sont spécialisés dans une branche scientifique déterminée. D'autre part, d'intéressantes propositions avaient été faites et acceptées en 1965. Elles portaient notamment sur :

- la création d'un organe de documentation,
- le traitement de problèmes à longue échéance, particulièrement en ce qui concerne les questions de crédit,
- le comportement thermique de matériaux en textiles,
- le comportement des divers articles en fibres synthétiques dans une guerre nucléaire,
- la possibilité d'utiliser dans l'armée des articles en fibres chimiques susceptibles d'être jetés après usage; l'opportunité d'introduire du matériel synthétique pour les pansements, les cordes de montagne et les ceintures de sécurité pour voitures.

Lors de l'assemblée générale de 1965 la création de deux nouveaux groupes d'experts fut approuvée. Le premier, sous la direction de M. Amsler, de la *Société industrielle suisse*, de Neuhausen, s'occupe du problème de la production du matériel de guerre. Une intéressante brochure, comportant le rapport présenté par M. Amsler à l'assemblée générale de 1966 a été distribuée aux membres de la société. Elle est intitulée « *Probleme der Rüstungsproduktion* ». Le second groupe, qui doit étudier les questions de l'intégration de la recherche, est encore en voie de formation.

« Au cours de l'année dernière, déclare le président, nous avons mis sur pied un groupe d'experts en vue de faire bénéficier l'armée des connaissances scientifiques et industrielles en matière d'automation pour la conduite des troupes terrestres. Il est en pleine activité depuis plusieurs mois. Ses efforts portent sur les thèmes suivants :

- Conception générale, du point de vue technique et tactique,
- Reconnaissance, détermination des buts et mensurations, cela par avion, radar, photographie, télévision, méthodes optiques et Laser,
- Centrale de commandement et ordinateurs pour la décision et la conduite des troupes,
- Commande automatique des armes.

Des représentants de la troupe et des différentes armes nous assurent leur précieuse collaboration en vue, d'une part d'éviter des doubles emplois et d'autre part de rester sur le terrain des réalités ».

Terminant la séance du matin, le colonel cdt. de corps Gygli, chef de l'état-major général informe ses auditeurs sur quelques problèmes qui préoccupent actuellement nos autorités militaires. Il s'agit notamment de questions intéressant la mise en œuvre de notre armée et de son organisation, du Mirage et de Florida, des impératifs de la défense

nationale totale, de la réorganisation du DMF, du service territorial et de la landwehr, des prévisions concernant l'acquisition de nouveaux avions, de la modernisation de l'artillerie.

Au début de l'après-midi, les membres de la société se rendirent à Thounne où ils eurent l'occasion d'assister à d'intéressantes démonstrations de tir, particulièrement à celui du nouveau canon anti-aérien de calibre moyen.

Le résumé ci-dessus donne une vue d'ensemble des multiples problèmes qui retiennent l'attention de la *Société suisse de technique militaire*. Il convient de la féliciter de son activité désintéressée au profit de notre défense nationale.

R.M.

Informations

AVIA- DCA romande : Assemblée générale 1966

Le Comité central de l'AVIA-DCA a décidé d'organiser l'assemblée générale annuelle de cette année à

Payerne, le samedi 1^{er} octobre 1966

Cette réunion coïncidera avec une démonstration du matériel Mirage, à laquelle prendra part aussi la Société suisse des officiers.

Pour les officiers de langue française, le programme de la journée se présentera de la manière suivante:

0845 Rassemblement sur l'aérodrome (Police de route à partir de la caserne d'aviation; jalons SSO/SOG)

0900-1115 *Exposés* du cdt. de l'aviation: Défense de l'espace aérien et Mirage

de la DAM: Instructions des pilotes
Infrastructure

Visites: des Mirage III S, RS et BS

Armement et équipement pour la reconnaissance
Systèmes de conduite du feu et de navigation
Matériel d'entretien et installations
Film des essais de vol et de tir

Démonstration du Mirage III en vol

(L'après-midi, de 1330 à 1600, les exposés, visites et démonstrations seront répétés à l'intention des officiers de langue allemande).